

PRÉFECTURE SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL

POLE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE CONCERTATION PUBLIQUE

Troyes, le 05 mars 2020

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Certificat de dépôt

REÇU le 17décembre 2019 de la Société Mon Logis, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni à SAINTE-SAVINE (10300) :

- 1 exemplaire en version papier
- d'un courrier de demande de la reconnaissance du bénéfice des droits acquis sur le fondement de l'article L. 513-1 du code de l'environnement pour une installation de combustion située au 5, impasse de la-Pielle à TROYES appartenant à la rubrique n°2910 de la nomenclature des installations classées et disposant d'une puissance de 1 340 KW.

La délivrance du présent certificat ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

Pour le préfet et par délégation, La chef de pôle

Agnès MIERZWA